

Domaine Santé MScSa

Orientation Nutrition et diététique

NUTRITION HUMAINE ET MÉTABOLISME (DIMET)

1. Caractéristiques du module

Code : S.SA.371.DIMET.F.22 **Degré d'études** : Bachelor Master
Année académique : 2022-2023 **Année d'études** : 1^{er} 2^e 3^e **Crédits ECTS** : 5
Type : Module obligatoire Module optionnel obligatoire Module optionnel
Catégorie : Module principal Module lié au module principal Module facultatif ou complémentaire
Niveau : Module de base Module d'approfondissement Module avancé
Organisation temporelle : Module sur 1 semestre Module sur 2 semestres Semestre d'automne Semestre de printemps
Langue principale d'enseignement : Français Allemand Anglais
Temps de cours : 30 heures **Temps de travail personnel individuel** : environ 120 heures
Lieux des cours : HEdS-Genève (Carouge, Genève)

2. Prérequis

Avoir validé le/les modules Avoir suivi le/les modules Pas de prérequis Autres

3. Compétences visées/ objectifs généraux d'apprentissage

Rôles majeurs exercés

Rôle d'expert Rôle de leader Rôle d'apprenant et de formateur
 Rôle de communicateur Rôle de promoteur de la santé Rôle de professionnel
 Rôle de collaborateur

Compétences principales visées

- Am1. Dans le contexte socio-sanitaire, être les interlocutrices privilégiées pour les questions de nutrition, identifier des problématiques ou des lacunes méthodologiques et développer les pratiques de manière ciblée.
- Am4. Aux niveaux national ou international, contribuer à l'élaboration des recommandations nutritionnelles des sociétés savantes et institutions.
- Bm3. Intégrer de nouveaux courants et notions scientifiques importantes dans son champ d'activités et s'assurer de leur diffusion par le biais de multiplicateurs adéquats.
- Dm2. Autour de problématiques nutritionnelles, diriger un groupe de travail ou une équipe et élaborer des stratégies d'accompagnement pour les soutenir dans des processus de prises de décisions complexes dans un contexte d'incertitude.

Objectifs généraux du module

- Elaborer un corpus de connaissances en physiologie de la nutrition et métabolisme permettant de traiter les questions relatives aux pratiques alimentaires en nutrition humaine ou en nutrition clinique.
- Elaborer un corpus de connaissances en sciences humaines et sociales permettant d'analyser les pratiques alimentaires et d'identifier les motivations et ressources qui les sous-tendent.
- Formuler un positionnement professionnel sur les risques nutritionnels (en nutrition humaine ou nutrition clinique) et proposer des recommandations alimentaires et esquisser des solutions basées sur des fondements scientifiques
- Agir en qualité d'expert pour l'analyse des mesures d'évaluation nutritionnelle à des fins diagnostiques, de surveillance ou de recherche.
- Contribuer au transfert des compétences de santé à la population au travers de la rédaction d'un article scientifique grand public.

4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage

Contenus

- Méthodologie d'analyse des cas complexes et des risques nutritionnels. Entraînement au transfert des compétences de santé à l'échelon individuel ou dans la communauté ;
- Création du corpus de connaissances en physiologie de la nutrition et métabolisme ;
 - Régulation des métabolismes - (énergie, eau, macro et micronutriments) selon les conditions physiologiques, l'environnement, l'alimentation et les états pathologiques ;
 - Marqueurs biologiques et traceurs, calorimétrie indirecte

- Surveillance du risque nutritionnel : analyse des bilans biologiques
- Enjeux des micronutriments et de la supplémentation/complémentation pour la prévention et la thérapie
- Régulation du microbiote intestinal et axe intestin-cerveau
- Nutrition personnalisée, Nutrigénomique ;
- Régulation neurobiologique, des comportements et de la consommation alimentaire ;
- Transfert de connaissances à la communauté, par la rédaction d'un article scientifique grand public, pour un site internet dédié à la santé.

Communauté d'apprenants

La communauté d'apprenants est un espace de partage d'informations, de réflexions et d'échanges théorie-pratique destiné soutenir la formation par le biais d'une activité communautaire.

Des échanges de ressources théoriques et pratiques et des discussions permettront aux étudiants de partager le résultat de leur travail et donc d'enrichir mutuellement le cadre de référence en lien avec les problématiques à traiter. Les interventions et prises de positions seront rédigées selon les critères présentés lors du séminaire d'introduction.

Formes d'enseignement et d'apprentissage

Résolution de cas, cours, séminaires, atelier, communauté d'apprenants.

Exigences de fréquentation

La réalisation de l'ensemble des activités de préparation des cours spécifiées dans les descriptifs de cours est obligatoire. La présence aux séminaires est obligatoire. En cas d'absence à plus de 2 séminaires, un complément sous forme d'un travail écrit sera exigé.

5. Modalités d'évaluation et de validation

La validation repose sur :

- a) La présentation orale individuelle d'un guide alimentaire destiné à la communauté ou aux professionnel-es, sur la base d'un risque nutritionnel traité dans le module ou issu de la pratique professionnelle, accompagnée d'un dossier d'explicitation (4/8 de la note) ;
- b) La recension dans un portfolio des documents de préparation de 3 séminaires, sur un thème autre que celui du guide alimentaire, enrichi des « étonnements » et des auto-corrrections et commentaires apportés lors des séminaires (2/8 de la note) ;
- c) La rédaction d'un article d'information grand public (1/8 de la note) ;
- d) Les interventions dans la communauté d'apprenants (1/8 de la note).

La note du module est la moyenne pondérée des notes obtenues aux parties a, b, c et d, selon les coefficients spécifiés ci-dessus. Les notes partielles sont attribuées au dixième et la moyenne du module est arrondie au demi-point.

Le module est validé si l'étudiant obtient une note égale ou supérieure à 4.

Les consignes et dates des évaluations seront spécifiées en début de module et font l'objet d'un document spécifique.

6. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

Remédiation en cas de note supérieure ou égale à 3 et inférieure à 4

La remédiation repose sur :

- un examen écrit pour les parties a et b ;
- l'élaboration d'un complément pour les parties c et d.

La note finale est recalculée en fonction des résultats de la remédiation en utilisant les mêmes coefficients.

Répétition

En cas de note inférieure à 3 ou d'échec après remédiation, le module est répété à la session suivante, en principe l'année suivante. Une note inférieure à 4 à la répétition entraîne l'arrêt de la formation.

7. Bibliographie principale

Voir Syllabus de cours.

8. Responsable du module et enseignant-es

Responsable : Jocelyne Laure

Enseignant-es : Michael Balavoine, Valeria Bertoni Maluf, Mette Berger, Christelle Borel, Savino Bevilacqua, Jean-Louis Frossard, Corinne Kehl, Jocelyne Laure, Robin Rosset, Dimitrios Samaras.

05.07.2022 / JL

Validation : 15.09.2022 / LSA